

FOYER UNIONISTE DE LAUSANNE-LE CAZARD (F.U.L.)



Foyer " Le Cazard " (1972)

49^{èME} RAPPORT

ANNEE 2010

**Présenté par le Conseil de
l'Association et
la Direction du Cazard**

**lors de l'Assemblée Générale
du 27 juin 2011**



RAPPORT DU CONSEIL

Mai 2006, mai 2011. La lecture du procès-verbal no 352 de la séance de votre Conseil tenue le 23 mai 2006 nous rappelle qu'à la suite d'une rencontre avec le Service " Jeunesse et Loisirs " et le Service social de la Ville de Lausanne ceux-ci décidaient de leur désengagement financier à l'égard de notre association. Bien qu'échelonnée dans le temps, cette mesure signifiait qu'un montant de CHF 290'000.- par an allait nous faire défaut dès 2009. Inquiétante nouvelle pour le Président que j'allais devenir quatre semaines plus tard et palpitant déficit à relever, d'autant plus que ce montant représentait près de 25 % de nos besoins financiers.

Aujourd'hui, il n'est pas question de crier " victoire ", puisque les comptes de l'association présentent encore un déficit de CHF 47'000.- en chiffres ronds. Mais, plutôt que de voir le verre à moitié vide, examinons la situation sous un autre angle, plus positif. Comment en est-on arrivé, quatre ans après la décision municipale, à ne présenter qu'un déficit de CHF 47'000.- ? Tout simplement à force d'ingéniosité, de ténacité, de réorganisations, de modifications dans nos habitudes et nos pratiques, de recherches de revenus nouveaux, d'examens scrupuleux des dépenses et d'une gestion rigoureuse des ressources et des biens de la part de l'ensemble des collaborateurs du FUL. Et ce résultat, même s'il reste rouge, nous pouvons en être fiers.

Il y a deux ans, à l'occasion de cette même assemblée, je vous avais présenté les mesures de restructurations envisagées mais qui laissaient tout de même apparaître un "trou" de l'ordre de CHF 80'000.-. Nous l'avons réduit encore de moitié. Toutefois, contrairement à ce qu'estime notre organe de révision, aujourd'hui un 2^{ème} plan de mesures ne peut être envisagé. Le FUL a fait sa part, en conjuguant nouvelles recettes et réductions de dépenses pour près de CHF 250'000.-. En d'autres termes, nous avons ajusté notre compte d'exploitation de 20 %. Quelle collectivité, quelle association subventionnée peut en dire autant ?

NON, désormais, la Ville de Lausanne doit revoir son subventionnement. C'est dans ce sens d'ailleurs qu'en septembre dernier déjà votre serviteur a présenté cette demande au service compétent et dans la mesure qui nous fait défaut aujourd'hui.

L'activité du FUL bat son plein, comme l'évoquera sans doute notre directrice. Je ne m'étendrai donc pas sur l'augmentation des revenus provenant de la location des salles, par exemple. L'objectif consistera désormais, à fidéliser notre clientèle, d'une part et lui offrir de nouvelles prestations, d'autre part. Grâce à l'arrivée d'un énième restaurateur qui, cette fois, nous a laissé la meilleure impression et qui pratique une politique de prix conforme à l'esprit des lieux, nos utilisateurs de salles devraient, à nouveau pouvoir conjuguer séance avec pitance. Comme à ses débuts, le FUL a tenté, l'été dernier, de jouer l'organisateur d'événements. Sans succès. Il faut donc l'admettre, c'est un métier et ce n'est plus le nôtre.

La collaboration qui avait débuté avec le Service social de Lausanne, consolidée avec l'arrivée de l'Association de la Maison des Jeunes dans le projet n'a pas pu être finalisée, ledit service n'ayant pas jugé utile ou nécessaire de consacrer le financement indispensable à un suivi sérieux des jeunes adultes dépendant du CSR. Dommage pour eux. Mais pas à court d'idées, le chef de service s'est à nouveau approché du FUL dans le courant de l'été pour imaginer une autre collaboration avec, cette fois, l'Association du Relais. Il s'agissait toujours de loger des jeunes mais malheureusement sans leur assurer un suivi digne de ce nom et où le FUL, à notre sens, n'était qu'un " faire-valoir " en fin de compte. Nous avons donc refusé poliment cette collaboration. Dommage pour eux !

J'ai l'habitude de conclure ce rapport par des remerciements adressés à celles et ceux qui œuvrent en faveur du FUL par des dons, de temps ou d'argent. Bien sûr que chacun a droit aux remerciements du Conseil et aux miens en particulier. Mais j'éprouve une certaine frustration, tristesse ou colère lorsque je constate les difficultés énormes que l'on rencontre pour repourvoir ne serait-ce qu'un poste dans la commission de contrôle et de gestion. Ainsi le renouvellement de nos forces au sein du Conseil ou du Comité reste une de nos préoccupations pour les années à venir.

J'invite donc tous les lecteurs et auditeurs de ce rapport à un acte civique en faveur du FUL afin que ce dernier " coup de gueule " ne reste pas sans suite, d'une part et que notre subvention soit portée de CHF 90'000.- à CHF 130'000.- par an, d'autre part.

Je vous remercie de votre écoute et lecture attentive.

Pour le Conseil du FUL

J.-Charles Mignot

RAPPORT DE LA DIRECTION

Tout d'abord, j'aimerais remercier notre Président M. Jean-Charles Mignot ainsi que les membres du Conseil du FUL de m'avoir accordé leur confiance en me demandant de remplacer notre ancien directeur M. Michel Devaux, désireux à l'avenir de mettre à la tête du Cazard un(e) directeur administratif plutôt qu'un(e) directeur-éducateur.

Il ne fut pas facile de continuer après le départ en pré-retraite de notre ancien directeur à fin novembre 2009 en ayant travaillé avec lui près de 20 ans ! Il y a eu quelques temps de flottement parmi le staff du Cazard et il a fallu nous habituer à venir travailler chaque jour sans lui. Mais quand faut y aller, faut y aller !!!

Cela fera 39 ans en août que j'ai commencé à travailler au Cazard, qui est devenue un peu Ma Maison; j'aime à savoir que l'on en dise du bien loin à la ronde et il me tient à cœur qu'elle soit entretenue afin que nos locataires des chambres et des salles soient satisfaits, s'y sentent bien et aient envie d'y revenir ce qui est le cas pour les salles puisque nous avons quelques groupes qui viennent chez nous depuis 1972.

Locataires et taux d'occupation

Nous avons accueilli notre 3752^{ème} locataire le 15 décembre 2010 et le taux d'occupation atteint 98.50 %. L'Ecole La Source occupe 43 chambres réparties sur 2 étages 1/2, il nous reste donc 38 chambres pour d'autres jeunes.

Nous avons logé 13 jeunes placés par les Centres sociaux régionaux, Service de la Protection de la Jeunesse et Maison des Jeunes en 2010.

Nos diverses rencontres avec le Service social de la Ville de Lausanne "unité insertion " (jeunes en phase d'insertion ou réinsertion professionnelle) dans le but d'étudier la possibilité d'engager un travailleur social à temps partiel payé par la Ville de Lausanne, le Service de la Protection de la Jeunesse et par nous, n'ont malheureusement pas abouti. Ce projet est donc remis à plus tard....

Quelques-uns de ces jeunes gens et jeunes filles nous ont créé divers problèmes principalement de comportement et de consommation de cannabis strictement interdite par notre règlement de maison. Le fait qu'ils ne soient pas occupés étant en recherche de formation, ne favorise pas un rythme de vie " normal ", et si l'on ajoute à cela le manque de respect, l'intolérance, l'alcool, des notions d'hygiène sommaires, nous sommes parfois contraints de prendre la décision de les renvoyer de notre foyer pour que le calme revienne dans les couloirs.

Mais la grande majorité de nos locataires vont bien heureusement et c'est tant mieux. Nous avons chaque année une longue liste d'attente pour la rentrée d'automne et malheureusement, nous ne pouvons contenter tout le monde par manque de place. Nous favorisons les longs séjours pour éviter des perpétuelles remises en état des chambres et cela favorise également les relations que nous pouvons créer avec nos jeunes pensionnaires.

Pas mal de changements cette année dans nos locataires, nous avons eu à nettoyer 50 chambres, dont 26 occupées par les élèves de l'Ecole La Source. Lors de ces départs, nous profitons de réparer les charnières des portes des lavabos, armoires, placards etc. et bien souvent, il est aussi nécessaire de repeindre tout ou partie de ces chambres.

Centre de Loisirs et de Culture

Plus de 36'000 personnes ont franchi le seuil de notre Centre de loisirs en 2010 et ce n'est qu'une estimation

L'augmentation du prix de location de toutes nos salles de 10 % dès le 1^{er} juillet 2010 nous a permis de réaliser un beau chiffre d'affaires, soit CHF 143'147.50 comprenant notre effort pour bien des groupes de Théâtre (gymnase de la Cité ou le Théâtre des Jeunes de Pully pour n'en citer que deux) ou des associations qui n'auraient pas les moyens de s'offrir notre grande salle à plein temps durant 1 semaine pour leurs spectacles par exemple, donc nous leur offrons un forfait et nous comptabilisons la différence.

10 % cela représente CHF 25.00 seulement pour la location de notre Salle du Cazard pour une soirée, ce n'est pas énorme, nos tarifs n'avaient pas été adaptés depuis septembre 2006 et personne n'a contesté cette augmentation.

Les personnes qui viennent pratiquer leurs activités au Cazard sont fidèles, c'est important pour nous d'établir des relations durables et de les accueillir le mieux possible. Nous recevons d'ailleurs souvent des compliments sur la façon dont ils sont reçus. Nous aménageons les salles selon leur désir ce qui est de plus en plus rare car dans bien des endroits où se louent des salles, ce sont les locataires qui doivent disposer chaises et tables avant leurs activités. En faisant ce travail nous-mêmes, nous constatons que le matériel se dégrade moins vite puisqu'il est manipulé avec soin par notre concierge, les sols sont aussi épargnés, les gens ayant tendance à traîner les chaises et tables plutôt que de les porter.

Nous avons eu 49 fois AVLI (Association Vaudoise des Ligues d'Improvisation) dans notre grande salle, cette activité est réservée à la jeunesse et c'est positif pour leur développement, par contre le jeune public qui vient assister à ces matches nous laisse la maison dans un état de saleté déplorable du rez-de-chaussée aux sous-sols (coca-cola renversé dans les escaliers et l'entrée de l'immeuble, emballages de nourriture fast-food, cornets, bouteilles et je vous épargne l'état des wc ...) à l'école, on leur apprend à trier les déchets et à ne pas tout jeter par terre, ce qu'ils appliquent probablement à la maison, mais une fois en groupe et à l'extérieur c'est une autre question. Nous ajoutons des poubelles pour ce type de manifestation et nous en avons parlé avec les responsables d'AVLI, et malgré leur bonne volonté, ils sont sans doute débordés et ne peuvent être au four et au moulin !

D'autres nombreuses conférences, débats publics, séminaires se sont déroulés dans nos diverses salles, à relever que de plus en plus de séminaires ont pour objectifs le développement personnel, la santé et le bien-être, signes des temps sans doute.

Quelques images de nos salles :

Salle Rambert

Salle du Conseil



Salle Rambert



Salle du Foyer



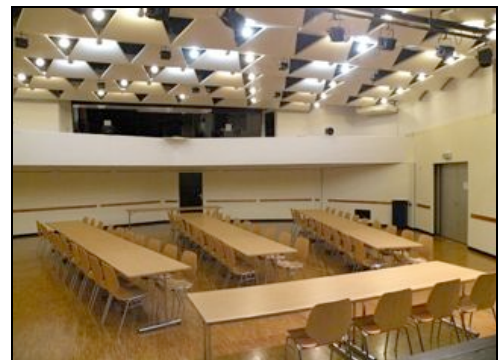
Salle Octogone



Salle du Cazard



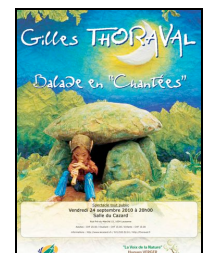
Salle du Cazard



Divers

Nous avons eu le 23 mars 2010 la visite d'un inspecteur de la Police du feu qui est venu analyser la situation de conformité de notre bâtiment au regard des prescriptions de protection incendie en vigueur. Force a été de constater, même si nous avons déjà renforcé ces mesures de sécurité et que Le Cazard présente un niveau de sécurité acceptable en ce qui concerne la sécurité des personnes, qu'il nous faudra encore apporter des améliorations qui représenteront quelques investissements coûteux, mais qu'ils pourront être étalés sur 3 ans.

Relevons également la belle affluence lors de notre repas de soutien annuel pas moins de 90 personnes y ont participé, le repas fut servi par Le Relais et l'animation confiée à Gilles Thoraval, un de nos anciens locataires, originaire de Bretagne dont nous avons apprécié la poésie de ses chansons. A cette occasion, nous avons fêté le 50^{ème} anniversaire de la création de notre Association.



Notre site a été piraté à deux reprises par des "hackers" de Russie ce qui a nécessité des réparations longues et coûteuses et depuis, par sécurité, nous sommes limités dans les modifications que nous pouvons nous-mêmes y apporter.

Personnel

Depuis le 1^{er} septembre 2010, notre intendant, M. A. Pereira a commencé les veilles du dimanche soir au vendredi matin comme cela avait été convenu lors de son engagement, et nous avons dû nous séparer de l'un de nos veilleurs, nous n'en avons gardé que deux qui se partagent les week-ends et les vacances de l'intendant. Les veilles commencent dès 23 h au lieu de 24 h pour se terminer en semaine à 7 h30 et le week-end à 8 h30 heure à laquelle le réceptionniste prend le relais. L'horaire de nos réceptionnistes a donc été abaissé de 65 à 58 heures par mois ce qui a satisfait chacun d'eux, les soirées étant moins longues.

Je remercie l'équipe pour son excellent travail et plus particulièrement M. Pereira qui, grâce à son génie du bricolage et de la récupération, fabrique et répare beaucoup de choses nous évitant ainsi de faire appel à diverses entreprises

De plus grâce à sa bonne humeur permanente, il a su créer un bon contact avec nos locataires de salles et du foyer. Il est devenu, en peu de temps, un personnage incontournable et apprécié de toutes et tous dans notre maison.

Conclusions

Merci aux membres du Comité et du Conseil pour leur dévouement envers Le Cazard, principalement à notre Président M. J.Ch. Mignot et notre Trésorier M. G. Staehli toujours "au bout de la ligne" par courriels ou téléphones lorsque c'est nécessaire.

Merci également à nos généreux donateurs qui réagissent bien à notre envoi annuel d'un bulletin de versement durant le mois d'août et qui comprennent que leurs gestes nous est indispensable. Nous publions à la fin de ce rapport leurs noms.

Ce rapport sera publié sur notre site : www.lecazard.ch où chacun(e) pourra le télécharger, il en sera de même pour le bulletin d'inscription à notre repas de soutien 2011 qui est fixé au vendredi 7 octobre 😊.

Pour l'équipe du Cazard

Michèle Hennin

Campagne financière 2010

Liste des donateurs

ENTREPRISES

AMS Spanhauer
Barbey Roger S.A.
Bobst SA
Bonnard & Gardel SA
Bourgoz Paysage SA
Bredam SA

Caisse Raiffeisen
Cofal Sanitaire
D. Christen SA
GFR Tousols Sàrl
Guy Gaudard S.A.
Menuiserie Eric Moser

Oficomptes S.A.
Schopfer & Niggli
Vaudoise Assurances
Vitrerie ABC

MUNICIPALITES

Belmont
Bex
Bussigny
Corsier-sur-Vevey
Cugy
Denezzy
Eclépens

Epalinges
Founex
Givrins
La Tour-de-Peilz
Le Chenit
Moudon
Pizy

Poliez-le-Grand
Sainte-Croix
Vaux-sur-Morges
Vinzel
Yverdon-Les-Bains



Adler Maurice	Bovey Daniel et N	Devaux Michel et Huguette
Allaz Fiorenza	Bovolenta Michela	Diserens Olivier
Alt Pierre	Brandenberger-Bürngi Ruth	Droz Louis et Lucienne
Amiguet Daniela	Bridel Laurent	Dufour Robert
André-Bühlmann O. et Ch.	Briod André	Dupertuis Jean-Paul
Anex Luc	Brunner Esther	Emery L. et A.
Anhorn William & Ruth	Buffat Didier	Faucherre Alain
Auberson Monthoux André	Burri Henriette	Favre Nathalie
Aubert Alice	Buttet Jean	Fayet Claudine
Aubert Michel	Buttex Jérôme & Patricia	Fink Arnold
Aufranc Christine	Cambrosio Humbert	Fischer-Peter Antoinette
Avanzi Paul	Cambrosio Serge	Fleury G. & J.-J.
Aviolat Jean	Carretti Fabienne	Fonjallaz Antoinette
Barbey Marcel & Janine	Cavin Daniel	Foretay Thierry
Barblan J-L et J.	Chablaix René	Franchina E. et I.
Barillier Nelly	Champoud Françoise	Fustier S. et S.
Barraud François	Chaperon Gaby	Gagnebin Philippe
Bart-Rossy M. & A.	Chapuis-Bischof Simone	Gander R.-M.
Baud Michel	Chapuis Germain	Gavillet André
Bauknecht Markus	Chappuis-Grec A.	Geering Jean-Jacques
Bathia-Gilliéron Jean	Charpié Claude	Gerbex R. et R.
Bergier Liliane	Chauvet Marguerite	Giger Walter
Berthoud Hedy	Cochand François	Giorgis Pierre
Bettex Teddy	Conne Jaques-André	Glardon Claude
Blanc Michel	Corbaz Daniel	Glardon Jean-Claude
Blanc Marie Antoinette	Cornut Irène	Glur Roger
Blanc Henriette	Cosandey Maurice	Gonin Blanche-Marie
Blanc Jean Edouard	Cottier Eric	Goy Hildegarde
Blanc Michel	Cottier Germaine	Graf-Zehnder Gallus
Blanchard Nelly	Cottens Françoise	Graz-Bosshard Liliane
Bleynat Martine	Courvoisier Jean-Pierre	Gruffel Pierre
Blondel Francine	Cuendet Claire	Gut Nelly
Bonnard Christiane	Cuénoud Michel	Haemmerli Jasmine
Bonny Roger	Curchod Edouard	Hirschrunner Yvette
Borboën Albert	Curchod Jean-Pierre	Indermühle Jean-Paul
Borgeaud-Voirol Jacques	Darbellay Vital	Isely F.
Borter Maier Th. et A.	Delmonico Jean	Jaccard Marc
Borkowsky Albertine	Demenga Michel	Jaccard Nelly
Bosshard Raymond	Dentan Jean-Paul	Jacot Anne-Lise
Bouet-Pelloux A.-C.	Deppierraz Michel	Jaquet Arthur
Bouquet Michel	Deppierraz R. et G.	Jaques Yvette

Jaunin Pierre-André
Jehle G.
Joerin Françoise
Jordan Micheline
Jornod Pierre
Jost Marcel
Jotterand Gaston
Jung Michèle
Kaiser Yvette
Karlen Fernande
Kaufmann Oscar
Keller Marianne †
Kobi Marie-lise
Koster-Halter Max
Krebs Corinne
Lambiel Pierre-Emile
Lavanchy Jacky
Levy Francis
Magenat R. & F.
Magnollay Daniel
Magnollay Paul-Alain
Maire Lorette
Mange A.-L. & D.
Marbot Jean-René
Mellina Frédéric
Mermod Jacques
Messer J.-P.
Meylan M. et A.
Mignot Jean-Charles
Mischler Monique
Moelbert Markus
Monod René
Moreillon Patrice
Morel Pierre
Moser Claude
Moser Willy
Mosimann Caspar
Mosimann Pascal
Neeser Caroline
Nicod Annemarie

Nikolov-Taillens A.-C.
Oppliger Etienne
Oyex Anne-Marie
Paccaud Marie-Louise
Pache Louis
Pache Philippe
Pauli Christian
Peclard Anne-Lise
Pellaton-Christen Berthold
Perroud Bugnon R. et F.
Pestoni Gianni
Peyrollaz-Favez J. & A.
Pidoux Rémy
Pilet Gilbert
Puthod Jean-Marc
Reber Jean-François
Reymond Pierre
Rochat Georgette
Rochat Jean
Rochat Jean-Pierre
Rod Francis
Roland-Roberti J. & M.
Rouiller Paul
Rousseil François
Roy Alain
Rudaz Sandrine
Rytz-Loup M. & A.
Salis Sker
Salzmann-Wehrli Anne-Lise
Saugy Paul-François
Savary Edgar & Ginette
Savary Edouard
Savary W.
Schertenleib André
Schiesser Edgar
Schmidt Pierre
Schneeberger Paul
Schweizer Reto
Serex Serge
Sewer Alain

Stauffer Philippe
Steiner Max
Steinhauer Ernest
Subilia Michel
Sumi A. et A.
Thévoz Pierre
Tillmanns Pierre
Tisserand Maurice
Utz Roland
Vairoli Pierre
Vannay P-Y
Varrin Yohann
Verdan Heidi
Verrey B.
Vindayer Marie-Rose
Viret Didier
Voruz Eric
Wasem Jean-René
Wehrli-Besençon J. & E.
Westphal Gabriel
Wildi Marc
Wyssa Claude
Zingg Pierre Olivier
Zimmermann Eric
Zimmermann Marcel
Zurbuchen Freddy

